

COMPTE RENDU DU COMITE DE PROGRAMMATION N°8 **DU GAL LOIRE BEAUCE**



DU 15/03/2018

Les membres du Comité de Programmation se sont réunis le 15 mars 2018 à 18h00 à la salle polyvalente de Baccon.

Pour le collège « public », étaient présents : Mesdames et Messieurs

Anne-Marie CAQUERET MICHELLETTO (La Colombe), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Muriel BATAILLLE (Tournoisis), Adeline BOIZARD (Saint-Ay), François COINTEPAS (Beaugency), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Jean-Pierre FROUX (Lailly-en-Val), Brigitte LASNE-DARTIAILH (Baule), Martine MAHIEUX (le Bardon), Christophe PERRON (Gémigny), Laurent SIMMONET (Meung-sur-Loire), Jean-Bernard VALLOT (Saint Péravy-la-Colombe), Bruno VIVIER (Charsonville),

Ainsi que : Mesdames et Messieurs

Muriel BATAILLE (Tournoisis), Jean-Yves GASNIER (Beauce la Romaine), Lucien HERVÉ (Coinces), Myriam LOUIS (le Bardon), Serge VILLOTEAU (Cravant),

Pour le collège « privé », étaient présents : Mesdames et Messieurs

Eric GOLHEN (MFR), Gérard COGNEAU (VALIMAGE), Rémi DUMERY (agriculteur à Boulay les Barres), Frédéric GOND (agriculteur à Tavers), Fanny LANDAIS (La Corne des Pâtures), Vincent LECOCQ (Hommes et Territoires), Christelle LEFOIX (CaféCiCré), Myriam LEFOIX (Mauves Vivantes), Emmanuelle LEFORESTIER (citoyenne), Onéphore MUHIRE (Armée du Salut), Thomas POINTEREAU (Chambre d'agriculture), John POWER (Loiret nature environnement), Christian STERNE (Fous de Bassan),

Ainsi que: Mesdames et Messieurs

d'agriculture), DAUDIN (Chambre Luc **GIRARD** (La Corne des Pâtures), Michèle TORTOLERO (Fous de Bassan).

Les invités présents étaient : Mesdames et Messieurs

Anita BENIER (Baccon), Magali BERRUET (Fous de Bassan), Katia COUETTE (Chambre d'agriculture).

Equipe technique : Mesdames Aurélie LEHOUCQ (chef de projet LEADER) et Michelle ÉON (gestionnaire LEADER).

MEMBRES EN FONCTION		REGLE DU DOUBLE QUORUM				
Nombre total de membres	Nombre total du collège public	Nombre total du collège privé	Au moins 50 % des membres présents	Membres présents le 15/03/2018	Au moins 50 % des présents sont des privés	Privés présents le 15/03/2018
29	13	16	15	25	8	13

Monsieur le Président remercie Madame BENIER, maire de Baccon, d'accueillir la 8ème réunion du Comité de programmation.

Bienvenue aux nouveaux membres

Suite à l'actualisation de la liste des membres du Comité de programmation, de nouvelles personnes, du collège public et privé, assistent à leur première réunion. Monsieur le Président leur souhaite la bienvenue.

I) <u>Sélection fiche-action « Culture »</u> (cf. diapositive 3-4)

Madame LEHOUCQ rappelle le transfert de crédits de 30 000 €, qui a été opéré de la fiche action N°2 « efficacité énergétique » à la fiche action N° 5 « culture » afin de laisser la possibilité au projet de la Corne des Pâtures, présenté ce jour, de solliciter une aide LEADER à hauteur de 50 400 €.

Sous réserve d'avis favorable sur le projet, il resterait 28 810,66 € sur l'enveloppe « culture », d'où la nécessité d'échanger sur la sélection de futur(s) projet(s) potentiel(s).

2 hypothèses sont présentées :

- Si un porteur de projet sollicite une aide et que le Comité donne un avis favorable, l'enveloppe sera consommée.
- > Il est également envisageable de revoir la sélection sur cette fiche-action en créant des règles spécifiques : une grille de sélection, un taux d'aide, un plancher, un plafond d'aide.

Ce sujet a été abordé lors de la réunion du COPIL, le 1er mars dernier.

Les membres proposent qu'un éventuel transfert de crédits sur cette fiche-action puisse être proposé si des crédits sont disponibles sur certaines enveloppes d'autres fiches-action.

Cette proposition pose néanmoins la question du délai à fixer pour en décider, d'autant que le programme a pris du retard. Nous n'avons pas de visibilité sur une éventuelle prolongation de durée du programme à ce jour.

Les membres préconisent par ailleurs de relancer la communication sur les autres fiches-actions (efficacité énergétique, continuités écologiques et consommateurs responsables, agriculture durable) avant d'envisager un autre transfert.

Échanges :

- Avons-nous une visibilité aujourd'hui sur les autres fiches en fonction de la programmation, notamment sur la « Coopération » ?
- Réponse : il est difficile d'émarger sur cette fiche au vu des projets en attente, qui seront programmés dès que possible. Il est également compliqué d'anticiper le fléchage des futurs projets à venir, et donc la consommation sur les enveloppes.
- 160 000 € consacrés aux projets « Culture » est une somme conséquente. Si des crédits sont disponibles sur les autres enveloppes, il faut communiquer dessus.
- Oui, il faut communiquer mais pas sur les montants.
- Il faudrait attendre que des projets se présentent avant d'envisager un transfert et voir leur intérêt.
- Peut-on transférer des crédits de manière souple?
- ⇒ Réponse : oui, c'est possible.
- La possibilité de transferts des crédits sera étudiée au regard de l'intérêt des projets présentés. Un projet pourra être étudié en Comité et ajourné s'il le faut afin d'envisager au mieux son aide.
- Si un projet se présente et que l'aide sollicitée est supérieure au 28 810,66 € restants, pourra-t-il bénéficier d'une aide supplémentaire par la suite ?
- ⇒ Réponse : cela n'est pas envisageable.
- ⇒ Les membres du Comité de programmation s'entendent sur les points suivants :
- Communiquer sur l'ensemble des thématiques des autres fiches-actions
- Refaire le point en début d'année 2019 sur l'état d'avancement du programme (crédits consommés, programmation, projets potentiels à venir) et décider, à l'issue, d'un éventuel transfert de crédits.

II) État d'avancement du programme LEADER (cf. diapositive 5-6)

Monsieur le Président et Madame LEHOUCQ présentent l'état d'avancement du programme.

A ce jour, 20 dossiers ont reçu un avis d'opportunité favorable représentant 508 522,94 €, soit 50,85 % potentiel sur l'enveloppe totale.

9 dossiers ont été programmés représentant 325 166.07 €, soit 32,52 % de l'enveloppe totale. 6 dossiers sont conventionnés.

Un premier acompte a été versé : 28 838,38 € pour l'animation et le fonctionnement du GAL 2017.

III) Programmation (cf. diapositives 7-11)

1) Présentation de pré-projet :

PETR Pays Loire Beauce - Animation et fonctionnement du GAL 2018

Madame LEHOUCQ présente le projet (cf. fiche pré-projet).

Le total des dépenses présentées étant erroné, un second plan de financement, présenté ci-dessous, a été corrigé.

Plan de financement présenté:

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Frais salariaux +15% coûts indirects (1 ETP animation + 0,3 ETP gestion) Communication, formation, cotisation (réunions communication, formation éventuelle, cotisation LEADER France) Frais de déplacements, hébergement restauration	52 800 € 1 750 € 1 500 €	LEADER (80%) Autofinancement (20%)	45 040 € 11 260 €
TOTAL	56 300 €	TOTAL	56 300 €

Plan de financement corrigé:

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Frais salariaux +15% coûts indirects (1 ETP animation + 0,3 ETP gestion) Communication, formation, cotisation (réunions communication, formation éventuelle, cotisation LEADER France) Frais de déplacements, hébergement restauration	52 800 € 1 750 € 1 500 €	LEADER (80%) Autofinancement (20%)	44 840 € 11 210 €
TOTAL	56 050 €	TOTAL	56 050 €

Avis des membres du Comité de programmation : favorable

2) Présentation de projets :

 La Corne des Pâtures : spectacles et ateliers pour sensibiliser et réfléchir à notre environnement

Monsieur CUILLERIER introduit le projet de la Corne des Pâtures et propose aux deux membres de l'association de le présenter.

Madame Fanny LANDAIS expose les grands principes du projet. La programmation hebdomadaire a été établie de manière à reproduire une semaine sur la saison, de juin à septembre (lundi : ouverture avec le marché et livraison des produits et spectacle « à la Dérive », mardi : projection de films, mercredi : programmation « jeune public », jeudi : conférence / débats, vendredi et samedi : spectacles ou concerts, dimanche : journée « familiale », jeux, spectacles). Des investissements ont été souhaités afin de gérer le site de manière responsable et autonome au niveau énergétique (panneaux solaires, station de filtrage des eaux). Plusieurs ateliers de sensibilisation au respect de l'environnement sont proposés (ex. : réduction des déchets, construction d'une éolienne, etc.).

Échanges:

Monsieur CUILLERIER demande si l'association va bénéficier d'aides pour l'année 2018. Madame Fanny LANDAIS indique que l'association va déposer des dossiers auprès de la Région (A vos ID, Tourisme). L'association espère pouvoir autofinancer l'année 2018. Cependant, une absence de financement pourra compromettre la pérennité du projet sur les années suivantes. En effet, dans l'attente de l'avis sur leur demande d'aide LEADER, l'association a dû contracter un prêt.

Des questions sont posées sur le plan de financement notamment sur les aides publiques perçues. Le montant de 12 600 € présente le total des aides publiques, à savoir les 7 000 € du Conseil Régional dans le cadre du dispositif « A vos ID » et les 5 600 € de la commune de Baule.

Monsieur CUILLERIER demande ce qu'est le SPEDIDAM. Le SPEDIDAM est une société de perception et de répartition des droits des artistes-interprètes. Elle aide notamment la création et diffusion du spectacle vivant.

Il est également demandé quelle fréquentation est observée sur une saison sur le site. Madame Fanny LANDAIS indique que la fréquentation augmente depuis le début du projet, en particulier le jour du spectacle (jusqu'à 300 personnes) et s'étend à l'ouest orléanais et l'est blésois.

Des erreurs ont été pointées dans le plan de financement présenté pour la ligne de dépenses regroupées « ateliers, conférences, location » et pour la part d'autofinancement de l'association. Elles ont été corrigées dans le second plan de financement ci-dessous.

Plan de financement prévisionnel présenté:

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Matériels - équipements	9 695,22 €	Public (Conseil Régional et Baule)	12 600 €
Ateliers – Conférences - Location	14 348,4 €	Conseil régional - à vos ID	7 000 €
Accessoires – décors spectacle	3 803,97 €	Commune de Baule	5 600 €
Création vidéo	2 500 €	LEADER	50 400 €
Communication - Impressions	3 431,94 €	Privée - SPEDIDAM	4 500 €
Frais salariaux ateliers et spectacle	71 636,69 €	Autofinancement	21 481,70 €
		Recettes ateliers - bars	17 903,47 €
TOTAL	106 334,47 €	TOTAL	106 334,47 €

Plan de financement corrigé:

Dépenses prévision	nelles	Recettes prévisionnelles		
Matériels - équipements	9 695,22 €	Public (Conseil Régional et Baule)	12 600 €	
Ateliers - Conférences - Location	15 266,65 €	Conseil régional - à vos ID	7 000 €	
Accessoires – décors spectacle	3 803,97 €	Commune de Baule	5 600 €	
Création vidéo	2 500 €	LEADER	50 400 €	
Communication - Impressions	3 431,94 €	Privée - SPEDIDAM	4 500 €	
Frais salariaux ateliers et spectacle	71 636,69 €	Autofinancement	20 931 €	
1	Í	Recettes ateliers - bars	17 903,47 €	
TOTAL	106 334,47 €	TOTAL	106 334,47 €	

Avis des membres du Comité de programmation :

Les deux membres de l'association Corne des Pâtures, Fanny LANDAIS et Luc GIRARD, présents sortent de la salle.

Un membre s'abstient. Les autres membres donnent un avis favorable pour le projet.

■ PETR Loire Beauce - Mise en œuvre du programme d'actions Agenda 21/PCET 2017 - 2018

Madame LEHOUCQ présente le projet (cf. fiche pré-projet) et explique les raisons pour lesquelles l'autofinancement est porté à 50 %: il comprend les 20 % d'autofinancement « classique » du Pays et 30 % correspondant à la part de la subvention ADEME fléchée sur le projet dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial Energie Climat (COTEC).

Plan de financement prévisionnel:

Dépenses prévisionn	elles	Recettes prévisionnelle	es
Frais salariaux 15% coûts indirects frais salariaux Frais de déplacements		Autofinancement (50%) LEADER (50%)	23 165, 78 € 23 165, 79 €
TOTAL	46 331,57 €	TOTAL	46 331,57 €

Avis des membres du Comité de programmation : favorable

IV) Questions diverses (cf. diapositives 12 - 14)

➢ Points d'actualités FEADER / LEADER

Zoom sur le Réseau « Oxygène »

Madame LEHOUCQ présente ce réseau qui est le prolongement du Réseau Rural Régional, tout en incluant aujourd'hui l'axe urbain. Il a été lancé le 31 janvier dernier. Un axe est dédié à LEADER, c'est pourquoi il sera intéressant de suivre et d'y participer. Chaque année, dans le cadre de ce réseau, 4 groupes de travail thématiques, 2 réunions des animateurs des GAL, 3 à 4 réunions « ingénierie » et un évènement annuel seront organisés. Un site Internet dédié, une plateforme collaborative, des fiches initiatives, des notes d'analyse, une base de données « ingénierie » seront également créés.

Monsieur CUILLERIER ajoute que la participation à ce réseau ne nécessite pas de coût particulier.

Madame LEHOUCQ tiendra régulièrement les membres du Comité informés sur les travaux réalisés dans ce cadre.

Proposition de calendrier prévisionnel annuel 2018

Prochaines dates prévisionnelles :

- COPROG 9 : juin semaine 25/26 (dernière quinzaine),
- COPROG 10 : <u>novembre</u> semaine 45/46 (1^{ère} quinzaine).

➡ Le calendrier prévisionnel est validé.

Prochain Comité de programmation :

La date du mercredi 20 juin 2018 est arrêtée pour le prochain Comité.

Sollicitation d'un étudiant pour répondre à son questionnaire dans le cadre de son projet d'étude sur le sujet de « l'Agritourisme actif »

L'idée centrale : participation à certaines activités agricoles afin que cela soit utile pour l'agriculteur et enrichissant pour le touriste.

Le questionnaire se présente sous la forme d'un «Google Forms». Voici le lien : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeDjOvHY zfK Z1 EU979yCKirNfpk62TEmORre V2C MoV9Ew/viewform?usp=sf link

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôture la séance à 19h30.

M. le Président F. CUILLERIER
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays LOIRE BEAUCE